

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 29 août 2025

Le vendredi 29 août 2025 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqués le 26 août 2025, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, F. RAMINE, , M.J LANCE , M.CHEVREUX, JM.CHINOUILH, I.FAURE,
C. LANDREVIE, R. LESTANG, A. MONTAURIOL, F.LADEUIL – D. PRIVAT

Absents et excusés : S. VIDOTTO (procuration à Claudine FAURE) - T.DUFRAIX (procuration à Rémy LESTANG) - , J.Luc BERNARD (procuration à Guy BASHFORD)

Présents : 12

Absents : 3

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 30, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- **Adhésion au groupement commandes achat prestations études énergétiques**
- **Examen devis lot 3 projet boulangerie**
- **Point sur travaux boulangerie**
- **Questions diverses**

➤ **Adhésion au groupement commandes achat prestations études énergétiques – information sur les évolutions des prix moyens**

Mme le Maire fait part au conseil municipal que suite à l'adhésion au groupement de commandes d'achat et prestations d'études énergétiques, le SDE informe les adhérents sur les évolutions financières prévisionnelles des prix moyens TTC 2026 de l'électricité et du gaz. Les prévisions citées seront actualisées fin décembre 2025.

➤ **Proposition devis lot 3 projet boulangerie / point travaux boulangerie**

Mme le Maire présente au conseil municipal les 3 propositions de prix reçues en mairie concernant le lot BARDAGE pour la structure du bâtiment de la boulangerie. Le conseil municipal discute et retient l'entreprise la mieux-disante.

Délibération prise par le conseil municipal pour autoriser Mme le Maire à demander une subvention au Grand Périgueux pour l'installation d'un commerce sur la commune.

➤ **Questions diverses**

- Mme le Maire informe le conseil municipal que les travaux de renforcement des lignes Enedis sur la « Route Jeanne Marty » sont prévus fin septembre. De ce fait, la circulation sera interdite pendant la durée des travaux. Un arrêté sera affiché sur place.

- Le conseil municipal discute sur des petits travaux à réaliser sur la commune (fils téléphonie à sécuriser, etc ...)

- Route des Bâtons : risque de chute d'une branche sur la voie publique ainsi qu'un arbre coupé laissé dans le fossé. Le propriétaire a été averti par message et courriel mais ce dernier n'a toujours rien fait à ce jour. Un courrier recommandé lui sera envoyé.
- Un courrier sera envoyé aux propriétaires d'un bien pour demander le débroussaillage autour du bâti.
- Le logement du chalet est libre et remis à la location.
- La commission communication sera convoquée pour préparer le prochain journal municipal.
- Présentation de l'évènement « journée du patrimoine » par le Grand Périgueux et Armelle Montauriol. Le conseil municipal s'organise pour aider à la préparation de ces journées.
- Les locaux des anciennes toilettes situées au bas de la mairie seront réhabilités pour devenir un local de stockage.
- Le conseil municipal prend acte que l'association « Lacropte au fil des passions » ne souhaite plus organiser la fête de la vannerie.

La séance est levée à 21 heures.